Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Feux de forêt : accès aux massifs forestiers et feux d'artifice interdits jusqu'au dimanche 17 juillet en Vaucluse





Alors que situation météorologique vis-à-vis du risque feu de forêt reste très élevée en Vaucluse avec des températures qui se situent au-dessus des 35° et des hygrométries très basses, la préfecture de Vaucluse a décidé d'interdire l'accès aux massifs forestiers sur l'ensemble du département du mercredi 13 au dimanche 17 juillet inclus.

En effet, la végétation dans le département de Vaucluse est en état de sécheresse avancé et plusieurs départs d'incendies, les 10 et 11 juillet derniers, ont démontré d'importantes vitesses de propagation. Face à la hausse des températures annoncée pour cette semaine par Météo-France, le préfet de Vaucluse a donc décidé d'interdire également les tirs de feux d'artifice durant la même période.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

« Il y a en effet lieu de réduire le risque de nouveaux départs de feux : toute étincelle est susceptible d'être à l'origine d'incendies importants et de dégâts irréversibles, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Dans ces conditions, le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous. Il rappelle particulièrement la nécessité de respecter scrupuleusement les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci. En cas de sinistre, la population est invitée à appeler sans délai les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 et de s'éloigner de la zone. »

L.G.